JOURNAL FRANCFORT

AVEC PRIVILÉGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 29 JANVIER 1797.

De Paris, le 18 Janvier.

e

e a à

s e s

·t

3

S

1

e

1

i-

a

a

1=

8.

eté

35

13

té

28

r

es

é-

11

le

es

en

é-

té

n-

11-

u-

S-

es

es

11-

n-

Le ton d'aigreur et d'animolité avec lequel des écrivains des deux partis s'apostrophent et s'injurient, les pamphlets et calembourgs qui pleuvent de toutes parts, sont les avant-coureurs et l'indice certain de la fermentation et peutêtre des troubles qui règneront à l'époque des nouvelles élections. Une chose digne de remarque, c'est que ces productions éphemères lancées dans le public fous le voile de l'anonyme, sont presque toutes revêtues plus ou moins des couleurs Royalistes. Est-ce un esfet et une marque de la disposition actuelle des esprits? c'est ce que l'on ne peut se hasarder de décider? Les journaux de l'opposition insinuent que ces écrits sont l'ouvrage des jacobins même, qui cherchent par là à le relever, en faifant craindre au gou-vernement une contre-révolution." Ces moyens ne font pas les seuls que les terroristes emploient (dit une de ces seuilles). Faute de levier assez puissant pour remuer l'inertie parisienne, les factieux espèrent avoir meilleur marché de l'ignorance et de la crédulité des campagnes; ils s'y répandent en foule. Chacun se distribue son rôle. Les uns, sons le nom de commisfaires du pouvoir exécutif, se sont chargés du loin de tourmenter le peuple dans l'exercice de son culte. Les autres excitent le peuple à s'assembler tumultuairement pour en réclamer la jouissance. D'autres enfin, placés auprès du directoire, lui prêtent le prisme de leur animolité, groffissent les objets, et métamorphosent en valtes conspirations, des cohnes de paylans defarmés, mus par l'indignation bien naturelle à tout homme, dont on force la conscience et la religion. Ainsi se créent dans les départemens, des mouvemens anti-jacobins, dont les seuls jacobins profitent et le réjouissent à Paris. Charles Duval dans la joie que lui donne cet avenir de lang, voit déjà, comme en Vendémiaire, les pariores rangés autour du directoire et mitraillant les royalistes. Louvet et Poultier agitent tour à tour, pour produire un soulèvement, et les grélots de la folie, et les torches de la discorde."

Les journalistes jacobins, de leur côté, ne voyent partout que des royalistes; ils attribuent aux royalistes tous les désordres, toutes les menées secrettes qui ont lieu, tous les écrits incendiaires qui paroissent, même ceux qui portent un caractère opposé à leur système et qui sont évidemment l'œuvre du jacobinisme. La S nii ulle dit à ce sujet, que les Clichiens mettent adroitement en avant les anarchistes, et se proposent d'opérer de nouveau un mouvement royaliste sous couleur revrorisse.

Quoiqu'il en soit, le gouvernement parche craindre les suites de cette collision et de l'agitation qui règne dans les esprits. L'en assure qu'il a été donné ordre de détacher plusieurs bataillons et escadrons des armées du Rhin, qui devront se rendre à Paris.

La diligence de Caen à Paris a été arrêtée, ces jours derniers, par 25 brigands qui ont enlevé environ 87 mille livres, dont 60 mille en or appartenoient à la république. Les deux gendarmes qui accompagnoient la voiture n'ont fait aucune résistance. Le courier de Cherbourg pour Paris a été également arrêté par une troupe de gens, dont le chef étoit monté sur un cheval blanc. Le courier de Languedoc a éprouvé le même sort; on lui a enlevé jusqu'aux paquets adresses à des maisons de commerce de Paris. On n'entend parler de tous côtés que d'évènemens de ce genre. Ces bandes de voleurs sont organisées, correspondent entre elles.

et mettent quelquefois dans leurs brigandages une aifance et des procédés qui annoncent affez que c'est à la révolution seule qu'ils doivent leur étar actuel. En voici un trait assez frappant:

"Un bon fermier étant à diner fort tranquillement un Dimanche avec sa samille, entend frapper assez brusquement à la porte de la serme. On va ouvrir; on apperçoit trois charriots vuides, escortes par douze hommes d'assez bonne mine, tous armés de fabres & de pistolets. — "Qui étes-vous? que demander vous? que voulez vous? — Nous sommes des voleurs, repond l'un d'eux, du ton & de l'air le plus ingénu (comme on dit dans la fociété: bon jour l'emment-vous va? Je me porte asser bien) nous demandons à voler, nous voulons voler. C'est parler sans gêne, comme vous voyez: il n'y a que ce métier là qui profite aujourd'hui; chacun le fait à sa manière; l'un en soumissionnant le bien d'autrui, l'autre en remboursant en papier ce qu'il a reçu en argent; celui-ci en acceptant, moyennant tant, un marche frauduleux; celui-là en fournissant à cinq cents pour sent de bénéfice; nous, en dévalisant les maisens des aris-- Le fermier alloit répondre; mais ils fizocrates..... ment entrer une des voitures dans la cour, mirent fix hom-mes à la potte pour empêcher que personne ne sortir, & demandèrent au bon homme ses cless. Il les donna. Ces Messeurs visiterent, lui présent, ses atmoires & ses cossies. Ayant trouvé dans un vieux sécrétaire deux sacs de mille ecus, ils n'en prirent qu'un; ils s'emparèrent du tiers de fon linge, d'une partie de sa batterse de cuisine, de quelques gros meubles, & d'une demi douzaine de matelats & de traversins; ils prirent aussi dans l'écurie un fort bom sheval, & en remirent un des leurs à la place, en disant au fermier, avec le plus grand sang-froid: "Celui ci est maigre b' fatigué, avec en bien soin; dans deux ou trois semaines il vous fera autant de profit que L'autre, ... Erant ensuite descendus dans les caves, & n'y ayant trouvé que trois feuillet-tes de vin, dont deux ploines, l'autre en vuidange, ils les lui laisserent, en disant: "Si vous n'avez que cela, on ne peut pas, en conscience, vous Penlever; ce n'est pas trop tout votre monde.,, - Enfin, après avoir chargé une voiture, il s'en allerent avec les deux autres vuides, aussi granquillement qu'un voiturier affidé qui déménageroit son maître. "Mille remercîmens, dirent-ils au fermier, que leur ehef eut l'impudence d'embrasser fort civilement; vous pouvez être tranquille à l'avenir; en voilà pour longtens. Qu'ou donne en paix dans cette maison.»

On mande de Dublin que le fameux orateur de la chambre des communes dit parlement d'Irlande, le chef le plus ardent du parti de l'opposition, M. Grattan, a pris les armes au premier avis de l'arrivée des Français, et a fait le service de simple sufilier dans le corps de Monex. L'on fait aussi que ses prêtres catholiques de l'Irlande se sont réunis pour exhorter les habitans à repousser les françois et à s'oppofer aux mécontens qui voudroient seconder l'invasion de l'ennemi. Ils ont publié une lettre pastorale, par laquelle ils invitent tous les catho-Liques à imiter leurs ancêtres par leur patriotisme et leur respect pour l'autorité du souverain : "L'ennemi, ajoutent-ils, ne manquera pas de vous inviter à concourir à ses vues, en vous di-Sant qu'il vient vous délivrer du jong de la tynammie, et vous rétablir dans vos droits. Bon people, ah! fi vous faviez comme ils ont rempli leurs promesses dans les malheureux pays où ils ont obtenu de la consiènce, vous fauriez vous désier de ces hommes qui ont foulé aux pieds toutes loix divines et humaines. 40

Le rédacteur de la Quondienne s'exprime ainsi dans un article intitulé: Le dernier cri de Pindignation publique sur la fête du 21 Janvier.

"Yous avez renverse la plus puissante monatchie de l'unives; vous avez sousé aux pieds un trône de quatoize siècles; vous avez sait plus; vous avez su arracher du cœut des françois cette idolatrie qu'ils avoient vouée au sang d'Henti IV; le dernier héritier de son scêptre a été traîne à un supplice ignominieux; vos armes victorieuses ont sait taire l'Europe devant vos loix, & vous n'éres pas contens! & au bout de trois années de vengeance, qui ont été couvertes de tant de sain de saint de la limes, vous vous acharnez encore sur des cendres qui ne demandent qu'à reposer en paix! & votre haîne qui renale, lorsqu'elle sembloir affonvie, veur pèrcer cet abime de la mort, inaccessible à contes passiones.

contes les passions!

"Ch z rous les peuples, lorsque la loi a prononcé la condamnation d'un coupable, la vengeance expire aux pieds de l'échafaud; c'est alors que commence la commiseration; au lieu d'un objet d'horreur, on ne voit plus qu'un malheureux, & le ministre de la religion, couvrant le criminel de ses latmes paternelles, le présinte à Dieu, qui reçoit son repentir & Pexpiation de tous ses crimes. Et vous seriez plus insexibles que Dieu! vons punissez, vous frappez, quand il a pardonné! vous recommencez chaque année le supplice de Louis XVI, & vous exhumez son cadavee pout en arracher des lambeaux! Non, ce n'est pas ainse que la loi se venge; car elle n'a point de passions. Quand Louis XVI ent eté souillé des plus horribles forsaits, n'auvoit-il pass quelques droits à la lassitude de votte haine? Quoi! vous permetrez à sa sille infortunée de quitter la rour du Temple, d'où elle a vu fortir les auteurs de se jours pour marcher à béchafaud; vous lui avez permis de mettre le palais des Céfars entre elle & le palais de la Vene geance, & vous corrompez tout le bonheur que vous lui avez donné, en lui retraçant, au 21 Janvier, la plus doulourense image qui puisse affliger son cœur! & c'est au nome

du peuple françois que vous ordonnez cette fête!

"Ah! si dans le silence des passions & l'absonce des bayonnettes, vous comptiez les voix de la France entière; si vous alliez, non pas seulement dans les maisons des riches, mais dans les chaumières du pauvre, dans la retraite des plus vertueux républicains, interroger les vœux secrets de l'ame, on vous répondroit par des gémissemens & par des larmes! Interrogez le tribunal de l'Europe, qui est pour vous celui de la postérité; pérfétrez dans les cantons les plus démocrariques de la Sussie, pourvu que le jacobinisme ne s'y soit pas introduit, & recuesslez leur opinion; demandez à l'Angleterre, non pas aux Torris, parcequ'ils sont les partisans d'un Roi, mais aux plus ardens amis de la liberté, à Fox, à Shéridan; demandez à Washington, à John Adams, aux membres les plus austères du congrès américain, même à ce Thomas Payne qui s'est affits à la convention de France; demandez leur à tous ce qu'ils penfent de cer anniversaire, & vous les verrez frémit!......

Renvoyez cette fête au règne des tyrans que vous avez abattus. Vous convenez que la tyrannie de Robespierre a furpaffi celle de Louis XVI, & les cendres de Robespierre obtiennent grâce devant vous! & vous n'allez point fouiller dans sa tombe! Pourquoi cette différence de punition, lorsque les crimes sont si d'éférens?.....

Le Rédacteur assure (dans une lettre de Toulon) que l'isle de Corse, est aujourd'hui fortement attachée au giron de la république françoise & que le commissaire Saliceti a fait une levée de 15 mille corses agnéris pour

aller renforcer l'armée d'Italie.

Le même Journaliste officiel, qui ressemble assez au docteur Pangloss, s'essorce aujourd'hui de détruire la sensation qu'a faire la prise de Kehl, en assurant que la désente de ce poste a été du plus grand avantage pour la république, & que c'est aussi pour le mieux qu'on l'a évacué.... Le Rédacteur de la Fenille du Jour n'est point de cet avis; il observe que les françois ont facrissé 6000 hommes pour posséder deux mois de plus un point de la rive droite, où ils ne pouvoient espérer de se maintenir insontau printens pour posses in voient espérer de se maintenir jusqu'au printems prochain. Telle fut dans cette guerre leur cruelle tactique (ajoute cette feuille). Il paroit que les instructions & les ordres des généraux autrichiens, surent toujours de ménager les foldats, & ils ne se sont jamais écartés de ce principe. Le grand art des françois fut toujours de charger en masse, d'attaquer à la bayonnette, de fatiguer l'ennemi à force de carnage, & de marcher à la victoire sur les cadavres de leurs scères! On demande de quel côté fut la cause de l'humanité, & quelles raifons l'on eut d'accuser la cruauté des Rois? C'est en suivant cette marche que les armées impériales qui, en 1794, étoient moins nombreuses des deux tiers, surpassent actuellement celles de la république, & acquièrent chaque jour une supériorité décidée. Il est difficile de pré-voir les moyens que nous aurons à leur opposer à l'ouverrure de la compagne. Le nombre des mécontens augmente chaque jour; les besoins en tous genres se multiplient, sans espoir d'un plus heureux avenir; le découragement des soldats sait craindre de nouveaux revens; & dans ce cas, il ne nous restera plus aucun moyen pour arièrer la désertion, qui augmente de la manière la plus allarmante,

- Le comité général du 15 avoit pour objet la lecture des pièces concernant les colonies. Vaublanc a demandé l'impression d'une lettre des agens du directoire, où ils racontent brièvement les horreurs commises à St. Domingue. Dans ces pièces (a dit Vaublanc) les agens expofent au directoire que les hommes de couleur veulent être indépendans; qu'ils sont dominés par un orgueil excessif; qu'ils ont juré la mort de tous les blancs; que la peau blanche est dévouée à une profcription générale. Ils avouent qu'il est inutile de parler de loix aux nègres; que c'est, pour eux, un mot vuide de sens. Mais les agens ne vous disent pas ce qui a avili ainsi les françois; ils ne vous difent pas qu'ils y ont contribué, en faifant une loi atroce contre les propriétaires; en dévouant, dans la première million et dans la feconde, les colons aux vengeances des deux autres couleurs. Ils ne vous disent pas qu'ils ont armé eux-mêmes les nègres qui avoient combattu sous Jean-François contre la France, et qui portoient pour cocarder à leurs chapeaux les oreilles des malheureux blancs qu'ils avoient assassinés. Ils vous parlent pompeusement de la confiance que Santhonax a inspirée à toute la colonie. Mais pourquoi Santhonax n'a-t-il pas fait ulage de ce grand pouvoir qu'il a sur l'esprit des nègres, pour faire rentrer dans le devoir ceux qui s'étoient révoltés après avoir été armés par la commission? Pourquoi n'en a-t-il pas sait

usage énvers les hommes de conleur révoltés dans l'Est et le Sud, qui ont massacré, crucisié, empalé plus de 200 blancs?

Bailleul s'est opposé à l'impression des pièces, foutenant que la vraie cause des malheurs de Saint-Domingue étoit due à l'orgueil des propriétaires, qui tronvoient fort doux d'avoir 100 et 150 mille liv. de rente..... Cette affertion qui a rappelé les beaux jours de Robespierre, a excité de violens murmures; et cependant, le confeil n'a pas ordonné l'impression....

Suite de Londres', du 10 Janvier. Suite de la séance de la Chambre des Communes du 30 Déc.

M. Fox continue: "Quoiqu'il en soit, et dans cette conversation, et dans cette Chambre, la France nous a toujours été représentée comme épuilée, sans ressources, au bord et au fond de l'abyme d'une banqueroute. On n'a parlé au contraire que de l'étendue et de l'augmentation du commerce de l'Angleterre, de son opulence, de la prospérité. Voilà le contraste en spéculation. Le voici maintenant en réalité.

"Malgré toute cette puissance, nous avons perdu l'un après l'autre, nos alliés, des villes, des provinces, toutes les possessions nécessaires ou à la sûreté du commerce, ou à la balance de l'Europe; tandis que la France sans ressources, avouant son épuisement et ses dissensions, et parlant de nos richesses avec respect, s'est fait des alliés de ses ennemis, s'est montrée par-tout en conquérante, s'est emparée de territoires importans jusqu'au Rhin, a foumis une partie de l'Italie par la force de ses armes, a réuni la Belgique à son Empire, et a enchaîné inséparablement à son sort celui de la Hollande. Ah! Monsieur, si le pathos et la subtilité des raisonnemens suffisoient pour reprendre la Belgique et conquérir la France, il y a longtems que suivant le vœu de quelques membres, nous ferions à Paris. Mais pour terminer cette querelle, il faut d'autres moyens que des affertions et des menaces présomptueuses.

"Dès l'origine de la guerre, j'employai dans cette chambre le peu de moyens que j'ai, à perfurader au gouvernement d'envoyer un ambaffadeur à Paris. Mon avis fut rejetté, et Chauvelin fut renvoyé d'une manière que l'honorable membre avoit sans doute oubliée lorsqu'il affuroit que le renvoi de lord Malmesbury étoit fans exemple. Je renouvellai ma nrotion, lorsque la Belgique fut conquile. Pendant le frège de Valenciennes, lorsque sa prise étoit certaine, je soutins que c'étoit le moment de faire la paix. A toutes ces époques, nous étions surs de l'obtenir également honorable et avantageule. Sans cesse j'ai insisté sur cette mesure, et sans cesse elle a été rejettée. Quoi, disoit-on alors, parlerons-nous de paix avant d'avoir fait une seule conquête, à l'instant même où nous commençons à entrer dans le pays ennemi? On étoit alors si instaué, qu'on prétendoit que nous devions continuer la guerre jusqu'à ce que nous eussions ôté à notre ennemi toute puissance de nous faire du mal; et que nos efforts ne devoient pas avoir d'autres bornes que nos ressources. Je me rappelle qu'on disoit

Posset que plurima virtus

Esse, fuit; 2010 certarum est corpore regni.

Et ce texte, on l'adressoit, non à la Chambre, non à l'Angleterre seule, mais à toute l'Europe. "L'honorable membre (pourfuit M. Fox) vous a fait envilager les difficultés de la négociation; difficulté commune à toutes ouvertures, quand on ignore comment elles feront reçues; difficulté particulière, provenant de la situation respective des deux pays. Mais il a oublié une difficulté plus insurmontable, celle qui résulte d'une désiance mutuelle sur les intentions réciproques. Si l'honorable membre avoit lieu de soupconner la sincérité du directoire françois, celui-ci n'avoit-il pas au moins autant de raisons de suspecter la sienne? A moins que de le supposer réduit à une extrêmité qui lui otat toute alternative, devoit-on s'attendre à le trouver disposé à recevoir des conditions de paix dictées par des ministres qui, pour le noircir, avoient épuisé toutes les épithètes les plus aviliffantes? Quand j'entends lord Malmesbury parler au ministre françois de sa haute consideration, je ne puis m'empêcher de sourire, en me rappellant que lord Aukland n'a été fait Pair, que pour avoir dit que ces mêmes hommes qu'on traite aujourd'hui avec tant de respect, devoient tomber sons le glaive de la loi. Ce langage, cette conduite contradictoire, étoient-ils donc propres à inspirer de la confiance en notre fincérité.,

(La fuite ci-après.)

Des Bords du Mein , le 28 Janvier

Le cercle de Suabe a résolu, dans sa dernière session, de rappeler sans désai le ministre qu'il a à Paris, en lui enjoignant de ne consentir à aucune demande ou transaction ultérieure, attendu que le territoire de la Suabe n'a déjà que trop soussert par le pillage et les dévastations de tous genres qu'il a essuyées, malgré les promesses que l'on avoit saites. L'astemblée du cercle a sait ensuite part à S. M.

l'Empereur de cette résolution, en y joignant la très humble prière, que S. M. daignat accorder encore à l'avenir sa protection paternelle au cerele. Le 31 Décembre, il émana un rescrit impérial, en réponse à cette notification. On développe d'abord dans cette pièce le principe, que S. M. I. pour juger les actions des Etats de l'Empire, ne peut cho fir d'autre règle que les normes établies dans la constitution germanique; que ces normes imposent de la manière la plus précise v bligation cux Etats d'accourir au secours de la patrie lorsqu'elle est menacée de dépliyer tous leurs efforts pour sa défense; que les mesures opposées que quelques Etats auroient pri es, ne pourront décourner le jugement de S. M. I. de la l'ure & de l'espri des l'ix fondamentales de l'Empire. On peint ensuite avec les couleurs les plus vives, les suites dangereuses, l'eff ayante anarchie de la dissortion absolue du lien constitutionnel, qui réfulieroient, si au milieu des chances diverses qui accompagnent toujours les opérations guerrières, chaque Esas ou Cercle, indrit, soit par une crainte pusillanime, soit par les suggesti ns d'une politique isolé, venoit à s'élever au-dessis de la volonié de la force suprême de l'Etas & viu oit se séparer de l'union Germanique. Le passage suivant est surtout remarquable: Le démembrement du corps germanique, la d'struction de sa respectible constitution, de cette constitution garantie par sant de liens de d'une manière si sacrée, l'humiliation la plus outragennie du nom germain : tel est le fort politique qui menaçont l'Allemagne & qui étoit sur le point de se réaliser; si, avec la protection du Tout-Puissant, par noire fermeté & noire persévérance, par le courage bérezque du commandant en chef, noire très cher frèce l'Archiduc Charles, & par l'intrépidité de nos grmées de du peut nombre de troupes d'Empire qui écoiem reflées remies à elles, nous n'écims parvenus à fauver pour la seconde sais l'Allemagne de la crise la plus dangereuse où elle se soit jamais trouvée. — On termine en sommant de remplir teutes les obligations qu'impole la constitution.

Le directoire de l'ordre équestre du cercle de Franconie, avant de former une plainte juridique contre S. M. le Roi de Prusse, comme Margrave d'Anspach et de Baireuth, a encore fait récemment une tentative en envoyant à M. le Baron de Hardenberg, une nouvelle lettre de représentations et de protestations. Ce ministre a repondu cathégoriquement, que les biens enclavés dans la principanté d'Anspach & de Baireuth sont des appartenances de ces principantés; qu'il ne pouvoit être apporté aucun changement aux mesures déjà prises; de apporté aucun changement aux mesures déjà prises; il avoit ordre de manuemir le droit de souveraineté de son maître; de de s'appaser à sources les atteimes que l'ou voudroit lui porter.

*** Une Demoifelle Brabanconne, bien élevée, désireroit trouver une place de Genvernance, ou de Bonne d'enfans, ou enfin de Femme-de Chambre. S'adresser au Bureau de ce Journal.